



Piscine, Bassins

Situé sur les hauteurs de l'adret lémanique, Bassins, petit village de la Côte compte un peu plus de 900 habitants. En 2001, afin de freiner l'exode rural et d'attirer une population jeune et active, les autorités communales proposaient la construction d'une piscine couverte et organisaient un concours d'architecture. Les contraintes du programme imposaient aux architectes l'utilisation de bois issu des forêts communales pour la construction du bâtiment et pour le chauffage, de même que l'utilisation du trop-plein des réservoirs d'eau potable de la commune pour le remplissage du bassin. Ce projet a pu être réalisé grâce à la participation financière de la Clinique de Genolier et de celle des communes voisines. Aujourd'hui, la piscine fait la joie des écoliers, des patients et des habitants de la région.

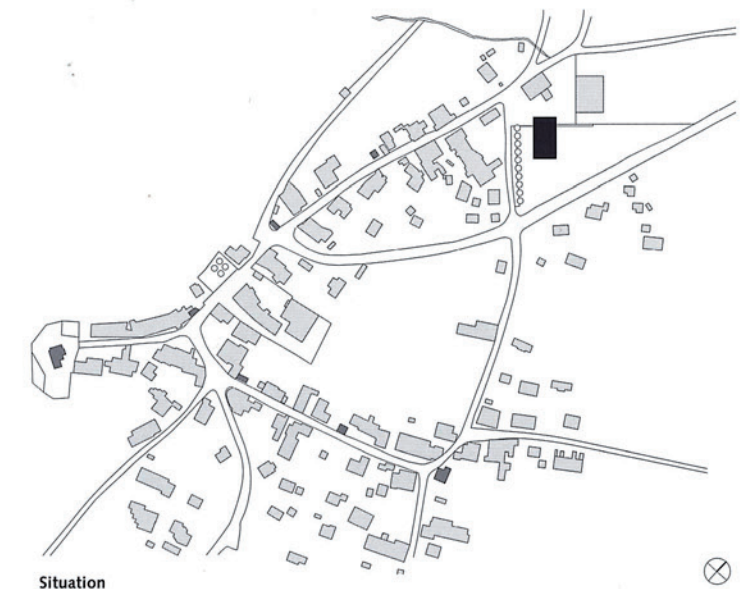
Implantée dans la partie haute du village, sur l'emplacement d'une ancienne scierie, la piscine définit une place et crée un nouveau pôle social, culturel et sportif. Le bâtiment, implanté perpendiculairement à la pente, conserve l'orientation et les percées visuelles vers le lac. Son emprise au sol est limitée, ce qui a permis de dégager un vaste espace pour la détente et les loisirs autour du bâtiment. Sa volumétrie, avec ses pans de toiture décalés, s'inscrit de façon convaincante parmi les constructions rurales du village. De plus, elle épouse la topographie du site, renforçant le rapport avec le lac.

La structure porteuse principale, plus complexe que ne le laisse penser son expression formelle épurée, est composée de cadres en lamellé collé, dont les assemblages sont réalisés à base de tiges filetées collées. Afin de dégager au maximum l'espace intérieur, la structure n'est pas triangulée, et seul un tirant en acier, traité pour résister à l'atmosphère chargée en chlore des piscines, a été disposé pour réduire

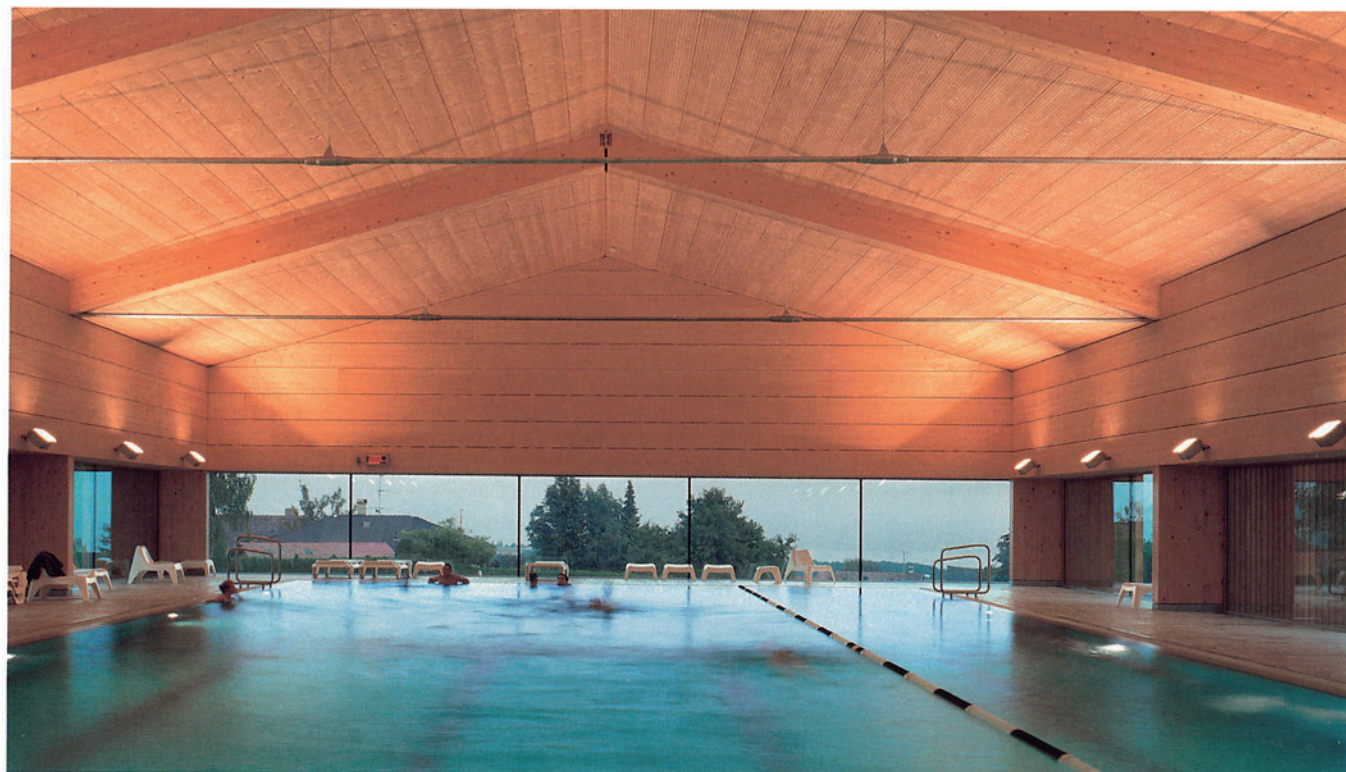
les efforts de flexion. Prenant appui sur ces éléments, la toiture est constituée de caissons qui, fixés tour à tour sur la membrure inférieure et supérieure des cadres principaux, suivent les décalages de la toiture. La toiture à redans ne permettant pas le transfert des charges de stabilisation le long du bâtiment, chaque partie doit être stable par elle-même. La stabilisation transversale est donc assurée par les cadres porteurs, tandis que dans le sens longitudinal, les montants de ces derniers forment des portiques en combinaison avec une traverse en croix de saint André, disposée dans la partie supérieure de la façade. Cette configuration laisse libre la partie inférieure qui, grâce à de larges vitrages, dévoile une vue

magnifique sur le panorama du lac et des Alpes.

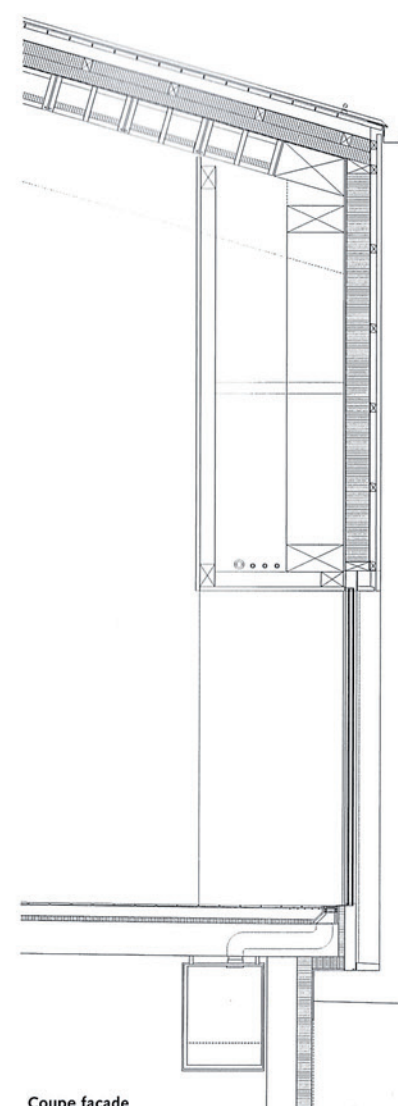
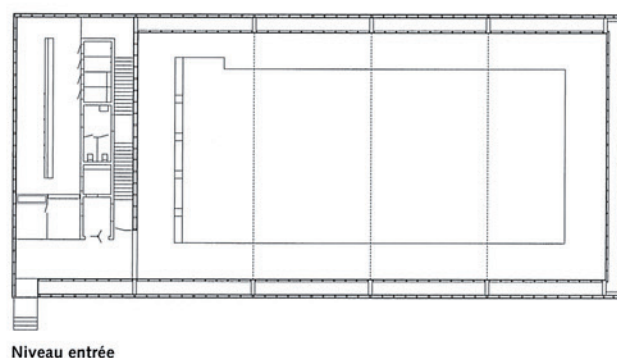
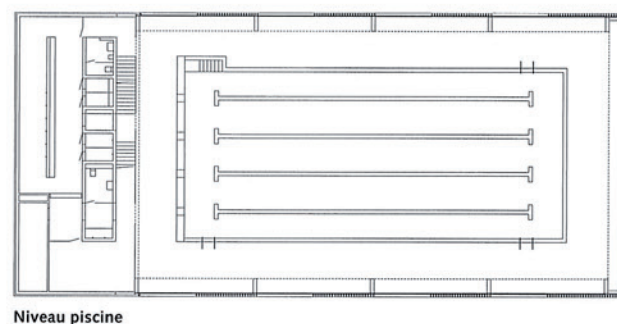
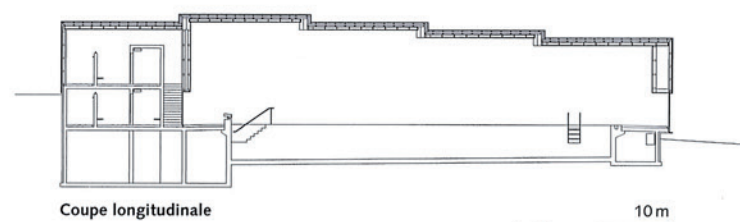
Le revêtement extérieur, des lames verticales brutes de sciage non traitées, est constitué de mélèze provenant des forêts communales. Devant les vitrages, des lames posées sur chant, filtrent ponctuellement les regards indiscrets et les rayons du soleil. A l'intérieur, des panneaux phoniques perforés en bois, recouvrent murs et plafonds. Le bassin carrelé de 11 m par 25 m donne à l'eau une teinte turquoise, qui contraste harmonieusement avec les tons chauds de l'enveloppe. Une centrale de chauffage à plaquettes forestières assure les besoins calorifiques de la piscine et de l'école voisine.



Situation

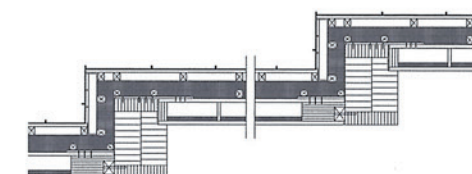


Lieu Rte de l'Ancienne Scierie, 1269 Bassins
Maître de l'ouvrage Commune de Bassins
Architecte Fournier-Maccagnan, Architectes ETS FAS, Bex
Ingénieur bois Charpente Concept SA, Perly
Construction bois Ducret SA, Orges, et Georges Kohler, Nyon
Bois mis en œuvre Bois de structure: bois massif 41 m³,
 BLC 109 m³; Panneaux: OSB 309 m², trois plis 470 m²;
 Caissons de toiture: 750 m²; Façades: lambris vertical de
 mélèze en planches brutes de sciage: 495 m²
Volume SIA 8330 m³
Prix/m³ SIA(CFC2) CHF 495.-
Durée de construction Juillet 2003-août 2004
Photographie Thomas Jantscher, Colombier



Composition toiture:
 Revêtement de toiture en plaquage de cuivre
 Lambris sapin 27 mm
 Lattage 80 mm/Vide de ventilation
 Sous-couverture
 Isolation croisée en laine minérale 160 mm/Lattage
 Pare-vapeur
 Structure secondaire en caisson 240 mm avec
 percements acoustiques et isolation 40 mm
 Structure primaire de toiture BLMC 480 x 740 mm

Composition paroi façade:
 Panneau trois plis 27 mm
 Ossature support panneau/Vide technique ventilé
 OSB-4 12 mm
 Pare-vapeur
 Ossature en bois équarri 60 x 180 mm/laine minérale
 Coupe-vent, noir
 Lattage bois 40mm, peint en noir
 Revêtement de façade ajouré en planches mélèze
 verticales 30 mm, brutes de sciage, sans traitement



Détail: fixation des caissons de toiture dans les membrures
 supérieures et inférieures des cadres porteurs en lamellé
 multi collé.